

Une enquête sur le « vrai coût » de l'école gratuite pour les parents d'élèves

Fournitures, voyages... le Comité national d'action laïque pointe ces frais parfois lourds

L'école gratuite a un coût... Cette information n'étonnera pas les parents d'élèves, qui, rentrée après rentrée, ont pris l'habitude de calculer l'évolution du prix des cahiers, classeurs et autres fournitures scolaires.

L'enquête que rend publique mardi 25 juin, lors d'un colloque à Paris, le Comité national d'action laïque (CNAL), fédération de cinq organisations impliquées de longue date sur le terrain de l'éducation, montre que la rentrée n'est en réalité qu'un avant-goût de ce qui pèse, concrètement, sur les familles tout au long de l'année.

L'état des lieux du CNAL porte sur le primaire (1022 réponses) et le secondaire (230 réponses). Il s'adosse à un sondage de l'IFOP centré, lui, sur les parents d'élèves (échantillon représentatif de 603 personnes). L'ensemble est éclectique, il mêle des coûts réels, des estimations, du ressenti... Mais « il éclaire une zone grise de l'école », souligne le secrétaire général du CNAL, Rémy-Charles Sirvent, par ailleurs secrétaire national du syndicat SE-UNSA.

Plus de la moitié des directeurs d'école indiquent qu'une participation financière pour l'achat de fournitures est demandée aux familles. Dans le secondaire, ils sont plus de neuf répondants sur dix à le souligner. Cette contribution s'établit à 25 euros en moyenne par enfant et par an à l'école, contre 135 euros en collège et lycée. Et elle peut placer des familles en difficulté : plus du quart des répondants le disent au primaire, plus de 8 sur 10 en collège et lycée.

Autre champ d'investigation, ressenti peu différent : plus de 4 directeurs d'école sur 10 témoignent d'une mise à contribution des parents pour les sorties scolaires (coût moyen : 13,50 euros par écolier et par an). Dans le secondaire, ils sont plus de la moitié à le dire aussi (29 euros). La demande pose problème pour près de 4 répondants sur 10 au primaire, mais pour plus de 8 sur 10 dans le secondaire. « On parle de petits coûts, certes, mais accumulés, ils pèsent sur des enfants qui n'ont pas la réussite scolaire en héritage », résume M. Sirvent.

Voyages scolaires et « classes transplantées » ont aussi été passés au crible des questions. Leur prix est souvent « modulable » (adapté aux revenus, au nombre d'enfants), et, pourtant, même avec les subventions des collectivités, il peut mettre des familles à la peine. « Arrive-t-il que des élèves ne participent pas à un voyage scolaire pour des raisons financières ? » : dans le secondaire, plus d'un participant à l'étude sur deux (59 %) a répondu par l'affirmative.

La mise à contribution des parents pour les sorties scolaires pose problème pour plus de 8 répondants sur 10 au secondaire

Le chiffre fait réagir Jean-Paul Delahaye. Cet inspecteur général honoraire, ancien président du CNAL, avait prévu de s'en emparer en ouverture du colloque, pour livrer un témoignage très personnel. « Nous sommes en 1965, dans les classes de 4^e d'un établissement, au début du deuxième trimestre, une bonne moitié des élèves part en voyage scolaire en Angleterre pour parfaire des compétences en anglais, raconte-t-il. Ne partent que ceux dont les parents peuvent payer le voyage. Ma mère était femme de ménage et élevait seule cinq enfants. J'ai fait partie de ceux qui sont restés. »

En 2015, dans le rapport sur la grande pauvreté et la réussite scolaire qu'il a signé, il est revenu sur ces exclusions qui perdurent et sur « l'humiliation ressentie de ne même pas pouvoir financer le reste à payer d'une sortie scolaire d'une journée, et de devoir demander pour cela une aide ».

« Manque d'informations »

De ces aides – coopérative, bourse, fonds sociaux –, il est aussi question dans l'enquête. Des principaux et proviseurs soulignent que des « familles s'autocensurent dans leurs demandes », « n'osant pas faire les démarches ». « La gêne, le manque d'informations, les difficultés face à la numérisation des dossiers : tout cela peut contribuer à les freiner, souligne M. Sirvent. Les enseignants font de leur mieux, mais l'école n'a pas été prévue pour jouer le rôle d'amortisseur social. » Selon ses calculs, même le niveau de bourse le plus élevé (453 euros sur dix mois) ne compense pas le coût de la restauration scolaire quand celui-ci n'est pas « modulé » en fonction des revenus.

D'autres sources d'inégalités sont mises en lumière par le CNAL – aide aux devoirs, activités culturelles, etc. Elles perdurent, alors que l'éducation est le premier budget de l'Etat... et que l'angoisse parentale ne faiblit pas : selon le sondage IFOP, 4 parents sur 10, parmi ceux qui envisagent des études pour leurs enfants, ont commencé à épargner pour les financer. ■

MATTEA BATTAGLIA